

En conformité de l'article 15 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, les membres du conseil municipal de la commune de Thônex sont convoqués en séance ordinaire

le mardi 21 juin 2022, à 20h00  
au 13A avenue Tronchet,  
dans la nouvelle salle du conseil municipal

## **Ordre du jour**

Discussion et/ou vote sur :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mai 2022
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications du Conseil administratif
4. Rapports des commissions
5. Demande d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 4'083'041.- pour le transfert des parcelles 5138, 5139, 5119 et 3115 à la promenade des Oiseaux 7 à 11 du cadastre de la commune de Thônex, du patrimoine financier au patrimoine administratif et amortissement extraordinaire de la valeur de ces parcelles sur l'exercice 2022 et demande d'un crédit d'engagement de 1'698'000.- en vue de la réalisation du parc Marcelly
6. Demande d'un crédit d'étude de CHF 58'000.- pour l'étude de variantes du PLQ 29829 sur le périmètre Miribel
7. Demande d'un crédit complémentaire de CHF 330'000.- pour la pose de panneaux photovoltaïques à l'école Pont-Bochet
8. Propositions du Conseil administratif
9. Questions écrites
10. Propositions individuelles

Richard Stark  
Président du conseil  
municipal 2022-2023